

Acte de nomination des gérants

Les soussignés :

Madame Charline SENET Demeurant au 21 avenue du grand port, 73100 Aix-les-Bains, Né le 11 Mai 2000 à ANNECY (74), De nationalité française,

Madame Camille DIEU Demeurant 13 chemin de la vanoise – 73100 Aix les bains, Né le 23 Mars 1996 à Ottignies-Louvain-la-Neuve, Brabant Wallon, Belgique De nationalité Belge,

La société DEPARAIX, société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 21 avenue du Grand Port 73100 Aix-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 991 843 186, représentée par son Gérant Monsieur Guillaume, Michel TUGAUT

La société AEX-GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 13 Chemin de la Vanoise 73100 Aix-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 992 157 149, représentée par son Président Monsieur Calvin ANCEAUX.

Agissant en tant qu'associés de la société SCI 4Time-Patrimoine, au capital de 45 000€ dont le siège social est 13 Chemin de la vanoise, Aix-les-Bains 73100, nomment officiellement par cet acte, gérant,

Mme Charline SENET Demeurant au 21 avenue du grand port, 73100 Aix-les-Bains,

Camille DIEU Demeurant 13 chemin de la vanoise – 73100 Aix les bains

La société DEPARAIX, société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 21 avenue du Grand Port 73100 Aix-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 991 843 186, représentée par son Gérant Monsieur Guillaume, Michel TUGAUT

La société AEX-Group société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 13 Chemin de la Vanoise 73100 Aix-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry sous le numéro 992 157 149, représentée par son Président Monsieur Calvin ANCEAUX.

conformément aux statuts de la société et à l'article L 223-18 du Code de Commerce.

Les gérants sont nommés pour un mandat d'une durée illimitée.

La rémunération des gérant sera fixée ultérieurement

Mme Charline SENET, Mme Camille DIEU, La société DEPARAIX et la société AEX-GROUP dispose au sein de l'entreprise du pouvoir de représenter la société, de l'engager pour toutes les actions qu'implique son objet social

Mme Charline SENET, Mme Camille DIEU, La société DEPARAIX et la société AEX-GROUP déclare accepter la fonction de gérant et d'y consacrer tout le temps nécessaire. Il assure n'être frappé d'aucune interdiction ni déchéance en lien avec les professions commerciales.

Le porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte dispose de tous les pouvoirs pour accomplir les formalités légales de publicité ou de dépôt.

Fait en 4 exemplaires à Aix-les-bains, le 28/11/2025.

Camille Dieu


Charline SENET


Guillaume Tugaut


Calvin Anceaux
